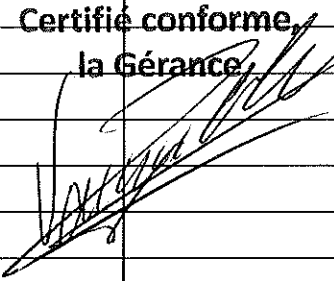


Désignation de l'entreprise : EURL VANNEUVILLE DEVELOPPEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 280 Chemin de la Grate Oingt		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 5 1 1 1 3 7 9 2 9 0 0 0 4 4		Néant ☐ *				
		Exercice N, clos le, 31122024				
		N-1 31122023				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	Certifié conforme, la Gérance, 	
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC		
		Constructions	AP	AC		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		33 131
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	5 036 839	5 036 839
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	630	608
TOTAL (II)		BJ	5 037 469	BK	5 037 469	5 070 578
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BC		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	12 000	12 000
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 826 845	1 395 485
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	1 118 546	1 208 929
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	893 346	37 950	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	76	649	
	TOTAL (III)	CJ	3 850 813	CK	3 850 813	2 643 013
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	8 888 282	IA	8 888 282	7 713 591
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations :		Stocks :		Créances :

Désignation de l'entreprise <u>EURL VANNEUVILLE DEVELOPPEMENT</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :3 666 900.....)	DA	3 666 900	3 666 900
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	281 924	237 241
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 285 751	1 213 875
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 573 747	893 658
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK			
TO TAL (I)		DL	6 808 321	6 011 674
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TO TAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	174 885	254 813
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	1 432 603	1 346 764
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 907	7 821
	Dettes fiscales et sociales	DY	462 565	62 309
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		30 210	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TO TAL (IV)		EC	2 079 961	1 701 916
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	8 888 282	7 713 591
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 985 516	1 527 060	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 888 282 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 697 479 euros** et un total **charges** de **1 123 732 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **1 573 747 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	26 046				26 046	
	Matériel de transport	14 907				14 907	
	Matériel de bureau, mobilier	54 543				54 543	
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	95 496				95 496	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	5 036 839					5 036 839
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	608		22			630
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 037 447		22			5 037 469
TOTAL		5 132 943		22		95 496	5 037 469

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	602		602	
	Matériel de transport	7 220		7 220	
	Matériel de bureau, mobilier	54 543		54 543	
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		62 365		62 365	
TOTAL		62 365		62 365	

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2024
		Utilisées	Non utilisées	

Etat exprimé en euros

Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	630		630
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	12 000	12 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 740	3 740	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 821 301	1 821 301	
	Débiteurs divers	1 804	1 804	
	Charges constatées d'avances	76	76	
	TOTAL DES CREANCES	1 839 551	1 838 921	630
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	174 885	80 440	94 445	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 907	9 907		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 448	47 448		
	Impôts sur les bénéfices	54 395	54 395		
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 753	21 753		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	338 969	338 969		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 432 603	1 432 603		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	2 079 961	1 985 516	94 445	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		79 914			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		787 378			

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	2 043	2 594	(551)	-21,24
TOTAL	2 043	2 594	(551)	-21,24

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29	42	(13)	-31,37
Emprunts et dettes financières divers	17 567	27 240	(9 674)	-35,51
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 859	7 200	2 659	36,94
Dettes fiscales et sociales	325 057	50 833	274 224	539,46
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	352 512	85 316	267 196	313,18

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	76	649	(573)	-88,33
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	76	649	(573)	-88,33

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

Date	Time	Location	Weather	Wind	Temp	Humidity	Pressure	Visibility	Clouds	Precip	Remarks

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2024
Emprunts		Banque Rhône Alpes		
Emprunts		Société Générale		
Locations financ		Volkswagen Bank		
		TOTAL		

--

VANNEUVILLE DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 666 900 euros
Siège social : 280 Chemin de la Grate – OINGT - 69620 VAL D'OINGT
511 137 929 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à **1 573 747,03 euros** de la manière suivante :

A la réserve légale	78 687,35 euros
A titre de dividendes aux associés	417 500,00 euros
Soit 11,39 euros par part	
Le solde, au compte "autres réserves"	1 077 559,68 euros
Qui s'élève ainsi à 1 077 559,68 euros	

TOTAL, égal au bénéfice.....	1 573 747,03 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 417 500,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué **à compter du 1er septembre 2025**.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

.../...

.../...

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 400 000,00 euros, soit 9,89 euros par titre, dividendes éligibles en totalité à l'abattement de 40 %,

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 377 100,00 euros, soit 10,28 euros par titre, dividendes éligibles en totalité à l'abattement de 40 %.

Exercice clos le 31 décembre 2023 : 777 100,00 euros, soit 21,19 euros par titre, dividendes éligibles en totalité à l'abattement de 40 %.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés détenant des parts en pleine propriété et/ou en usufruit.

**Certifié conforme
La Gérance**

